

Actualités

Post#233; par:

Publiée le : 11/03/2009 16:10:00

Le diagnostic de l'installation électrique a pour but d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. Son objectif principal est d'informer l'acquéreur de l'état de l'installation électrique du bien qu'il achète : la transaction immobilière peut ainsi s'effectuer dans la transparence.



Les chiffres...

Sur 31 millions de logements en France, 7 millions d'installations électriques présentent des risques et 2,3 millions d'entre elles sont considérées comme particulièrement dangereuses. Selon les estimations, chaque année, 100 personnes décèdent par électrocution et 4 000 personnes sont victimes d'une électrisation grave ; sur 250 000 incendies domestiques annuels, 80 000 seraient d'origine électrique. Face à ce constat alarmant, les particuliers doivent prendre conscience des dangers que peut représenter une installation électrique défectueuse.

Source : Observatoire national de la sécurité électrique (ONSE)

[Les centres de diagnostics DEFIM réalisent pour vous le diagnostic électrique, en vous garantissant des prestations de qualité, un tarif étudié et un interlocuteur unique, performant et certifié.](#)